

Image not found or type unknown



Travaux de ravalement facade

Par **hham92**, le **04/11/2014** à **21:59**

bonjour voila dans ma résidence il ont fait le ravalement de la façade notre meuble côté cuisine du 1er étage au 10ème étages mais pas le rez de chaussé, alors que le syndic me fait payer pour ces travaux de ravalement Alors qu'au niveau du rez de chaussé rien a été fait. Comment faire pour récupérer mon argent merci de votre retour et de votre aide.

Par **HOODIA**, le **05/11/2014** à **07:30**

Bonjour;
UN copropriétaire devrait au minimum lire les PV des AG lorsqu'il ne se déplace pas!
et ensuite Le RC pour comprendre la répartition.....
UN ravalement concerne TOUS les copros